

**Compte rendu du  
Conseil Scientifique du  
2 octobre 2003**

**Ordre du jour :**

**1 – Informations :**

- postes d'enseignants, enseignants-chercheurs et AITOSS
- procédures de délégation CNRS
- politique documentaire

2 – Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 25 juin 2003

3 – Election du Vice-Président chargé des formations et de la vie de l'étudiant

4 – Accompagnement des activités de valorisation

5 – Transfert de reports de l'UB 915 vers l'UB 914

6 – Demande de FRT et FEDER TESS

7 – Demande FEDER et Région C3T

8 – Demande FRT AutoRIS 26 E

9 – Demandes de fonds d'attractivité

10 – Demande de BQR

11 – Questions diverses

**1 – Informations :**

**a) postes d'enseignants, enseignants-chercheurs et AITOSS – campagne 2004**

Les demandes de créations de poste de l'UVHC stricto sensu, de l'ENSIAME et de l'IUT sont diffusées aux membres et commentées par MM. BRICOUT et DESPRES.

**b) procédures de délégation CNRS**

Les enseignants-chercheurs en délégation auprès du CNRS continuent à percevoir leur rémunération et à bénéficier de l'ensemble des droits attachés à la position d'activité, mais sont déchargés de leur service d'enseignement pour se consacrer davantage à la recherche.

Mme Mairesse fait savoir que l'UVHC bénéficie d'une procédure d'accueil simplifiée. 2 équivalents temps plein sont financés par le CNRS, 2 le sont par l'UVHC.

Suite au vote du Conseil d'administration restreint du 11 septembre 2003, les candidatures de Mme GRISLIN LE STRUGEON et M. POIRRIEZ ont été soumises au CNRS.

**c) politique documentaire**

M. BASSINET étant empêché, ce point est reporté à l'ordre du jour du prochain CS.

En outre, Mme MAIRESSE informe les membres du Conseil scientifique que le Président, indisponible ce jour, assurera la présentation du rapport moral de Valutec à la prochaine réunion, le 27 novembre.

En outre, pour démentir certaines rumeurs, Mme MAIRESSE fait savoir qu'il y a actuellement une réflexion menée sur les moyens d'améliorer l'aide apportée par le service financier recherche et la cellule recherche aux chercheurs, pour la création et le suivi de leurs dossiers. Il n'est en aucun cas question de réduire les moyens du service financier recherche. M. BRICOUT précise que les moyens humains du service financier recherche seraient maintenus dans le service.

## **2 – Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 25 juin 2003**

Le compte rendu du Conseil scientifique du 25 juin 2003 est approuvé à l'unanimité.

## **3 – Election du Vice-Président chargé des formations et de la vie de l'étudiant**

Suite à la démission de M. KABILA de ses fonctions de Vice-Président, la candidature de M. BLIN est proposée aux membres. Après la présentation de M. BLIN, effectuée par M. BRICOUT, il est procédé au vote, dont le résultat est le suivant :  
6 votes blancs, 4 non, 16 oui.

## **4 – Accompagnement des activités de valorisation**

M. CATTAN présente une demande de 10000 €, visant à lui permettre de développer ses activités dans le domaine de l'intégration de matériaux actifs en microélectronique et dans les microsystèmes en association avec l'émergence d'un processus qualité.

L'attribution d'une somme de 8000 € est proposée au vote du Conseil scientifique. La proposition est approuvée à l'unanimité.

M. MILLOT soulève la question du financement de la maintenance des équipements de l'UVHC.

Mme MAIRESSE et M. DESRUMAUX exposent les solutions possibles :

La première est de procéder à des dotations aux amortissements, la seconde, de trouver des financements (de fonctionnement pour la maintenance, d'équipement pour le renouvellement du matériel). Lorsque l'UVHC investit sur fonds propres, elle est obligée d'amortir. Cette obligation n'existe en revanche pas pour les biens subventionnés. Il est néanmoins opportun d'amortir davantage que ce qui nous est imposé, afin de se constituer une marge de sécurité. Cette démarche ne saurait être que collective et concertée.

## **5 – Transfert de reports de l'UB 915 vers l'UB 914**

Le précédent Conseil scientifique a approuvé un transfert global de 1 500 000 €. Aujourd'hui les transferts effectués, convention par convention sont présentés aux membres. Une deuxième vague de conventions devrait suivre.

## **6 – Demande de FRT et FEDER TESS**

M. SEMET présente le projet TESS "transports, espace et société", qui fait l'objet d'un dossier de demande FEDER et Conseil Régional, et d'un dossier de demande FRT. Ce projet vise à démontrer qu'un système basé sur des solutions satellites existantes large bande peut satisfaire les besoins des services de gestion de flottes de véhicules.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## **7 – Demande FEDER et Région C3T**

La demande FEDER et Région qui sera déposée vise à conforter les activités existantes du C3T en offrant un plus large spectre de prestations.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

## **8 – Demande FRT AutoRIS 26 E**

M. GUERRA présente la partie 26 E du projet AutoRIS. Il s'agit ici de mettre en oeuvre et de valider les résultats fondamentaux obtenus durant la phase 1 d'AutoRIS T 53. Deux bancs moteur serviront de base à cette mise en oeuvre.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le projet.

## **9 – Demandes de fonds d'attractivité**

Laboratoire / Porteur(s)	Projet	Demande en €	Proposition en €
CAMELIA			
MM. BONNET et FERGOMBÉ	Colloque "dialogues entre la littérature et l'art. Autour d'Edmond Nogacki" - juin 2004	1500	1000
CRESLE			
M. HERRERAS	Aide à publication n°4 de la revue CAUCES	4000	3000

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.



## 10 – Demande de BQR

M. VALDES devait présenter le rapport d'activités du GREEN au titre de 2002, et la demande de BQR au titre de 2003, mais a dû s'absenter du Conseil scientifique, retenu par d'autres obligations.

En conséquence, la présentation est reportée à la prochaine réunion du Conseil Scientifique.

## 11 – Questions diverses

M. KOLSKI soulève la question suivante : il peut arriver que des congrès intéressent deux personnes du laboratoire, mais qu'une seule y assiste, et représente son collègue. Pour que les exposés soient publiés dans les actes du congrès, les organisateurs exigent parfois que soient alors payés les droits d'inscription des deux personnes. L'UVHC prend-elle alors en charge les droits d'inscription de la personne qui ne s'est pas rendue au congrès ?

C'est le responsable du laboratoire qui décide de cette prise en charge.

Par ailleurs, M. MILLOT signale que des chercheurs se sont déjà vu refuser l'entrée à certains colloques à l'étranger, car le paiement des droits d'entrée n'était pas réalisé.

Il est conseillé d'anticiper largement le règlement des frais d'inscription aux colloques à l'étranger. M. HOUVENAGHEL signale que la procédure peut être d'une durée de 3 mois.

M. MOREL rappelle deux revendications :

- chaque année, deux demi-services sont attribuées au titre des décharges PRAG-PRCE. Au vu du nombre de demandes présentées, M. MOREL souhaite que l'UVHC attribue davantage de demi-services, le texte de juin 2000 l'autorisant.
- les enseignants-chercheurs qui enseignent dans une antenne de l'UVHC (Cambrai, Maubeuge) et qui ont leur laboratoire de rattachement à Valenciennes ont des coûts des déplacement qui restent à leur charge. Pour maintenir leur attrait pour la recherche, il serait souhaitable de résoudre ce problème.

**Présidence du Conseil scientifique** : Mme MAIRESSE

### **Etaient présents** :

Collège A : Mme FOLLET,  
MM. GAZALET, GUERRA, HERRERAS, KASTELIK, KOLSKI, LABRAGA,  
LOCHEGNIES

Collège C : Mme CARLIER-HEREMANS  
MM. BELLALIJ, DEBERNARD, ROBLOU

Collège D : M. MOREL

Collège E : MM. GARÇON, LEMOINE

Collège F : M. MOKRAB

Collège personnalités extérieures :  
M. CHEVALIER

Invités : Mme CAMION  
MM. BARBIER, BONNET, BRICOUT, CATTAN, DESMET, DESPRES, DESRUMAUX, HERBIN,  
HIRSCHI, HOUVENAGHEL, MILLOT, SEMET, VALDES

### **Ont donné pouvoir** :

MM. COENE et DELBECQ à M. CHEVALIER  
M. DANJOU à M. GARÇON  
MM. DELEBARRE et TERRIER à Mme FOLLET  
MM. DEQUIDT et NYS à Mme CARLIER  
M. DUQUENNOY à M. DEBERNARD  
M. MONNOYER DE GALLAND à M. LABRAGA

**Excusés** : MM. DULION, FLAMME, FRESNEL, IOOS, PILETTE, SAUBOST

Valenciennes, le 15 octobre 2003

P. LEVEL